



# Université Populaire de Schiltigheim

## Programme 2022-2023



Antenne locale de l'Université Populaire de la Krutenau

# RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

## Renseignements et Inscription aux activités de l'UP de Schiltigheim :

auprès de l'Université Populaire de la Krutenau  
Maison des Associations  
1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg

**L'adhésion annuelle** à l'Université Populaire de Schiltigheim **est obligatoire pour tous**. Elle permet de participer à l'ensemble des activités de l'Université Populaire de la Krutenau. Elle est valable du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.

Celle-ci est fixée à  
10 euros par personne  
ou 15 euros pour un couple  
ou 20 euros pour une famille (parents et enfants mineurs)

## Pour contacter l'Université Populaire de la Krutenau

Maison des Associations  
1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg  
courriel : [universitepopulaire.krutenau@laposte.net](mailto:universitepopulaire.krutenau@laposte.net)  
Tel : **06 16 60 12 96**

**Les permanences** se tiendront du 14 septembre 2022 au 10 mai 2023 hors vacances scolaires :

Retrouvez toutes les activités proposées dans les différentes antennes locales de l'Université Populaire de la Krutenau sur le site Internet :

[www.up-krutenau.com](http://www.up-krutenau.com)

# CONFERENCES

par Jean-François Kovar

Lieu

CEP—Salle Klein

**nouveau lieu**

**Les mardis à 18h30**

Le cycle complet : 110 euros

Tarif réduit : 85 euros

la conférence : 8 euros

6 euros pour les demandeurs d'emploi, étudiants et lycéens  
gratuit pour les moins de 16 ans

*Inscription obligatoire par courriel auprès de l'UP Krutenau*

1813, Napoléon et la Campagne d'Allemagne	13 septembre 2022
1814, la Campagne de France	27 septembre 2022
Napoléon à l'île d'Elbe	11 octobre 2022
1605, Strasbourg invente le premier journal	15 novembre 2022
La Saint-Barthélemy	29 novembre 2022
Une histoire de la Pologne	13 décembre 2022
La Guerre civile russe (1917-1922)	10 janvier 2023
Erasme, le prince des humanistes	24 janvier 2023
Nicolas Machiavel	28 février 2023
Nostradamus	14 mars 2023
Pascal Paoli, un Corse des Lumières	28 mars 2023
Madame Elisabeth, soeur martyre de Louis XVI	11 avril 2023
Madame Royale, fille de Louis XVI	9 mai 2023
Henri V, le comte de Chambord	23 mai 2023
Jules Ferry	20 juin 2023
Une histoire du baccalauréat	27 juin 2023

## LA CARTE UP PRIVILÈGE

La carte UP Privilège, annuelle et strictement personnelle, vous donne droit à 6 visites exceptionnelles à Strasbourg et en Alsace.

Elle est proposée au prix de **30€ (45€ pour un couple)**, adhésion à l'Université populaire en sus. Modalités pratiques, calendrier complet et souscription de la carte UP Privilège sur notre site internet [www.up-krutenau.com](http://www.up-krutenau.com)

Sur les pas de Louis-Napoléon Bonaparte à Strasbourg le 30 octobre 1836 : une tentative avortée de coup d'État	Samedi 8 octobre 2022 à 16h
Un itinéraire du manuscrit au livre illustré	Jeudi 17 novembre 2022 à 10h
Les Archives de la Ville et de l'Eurométropole	Jeudi 19 janvier 2023 à 14h30
La Bibliothèque du Mont Ste Odile	Mars 2023 la date sera précisée ultérieurement
L'église Saint-Paul à Strasbourg	Samedi 4 mars 2023 à 10h
Eguisheim, une cité médiévale au sein du vignoble	Jeudi 11 mai 2023 à 14h30

## CONFERENCES EN VISIO



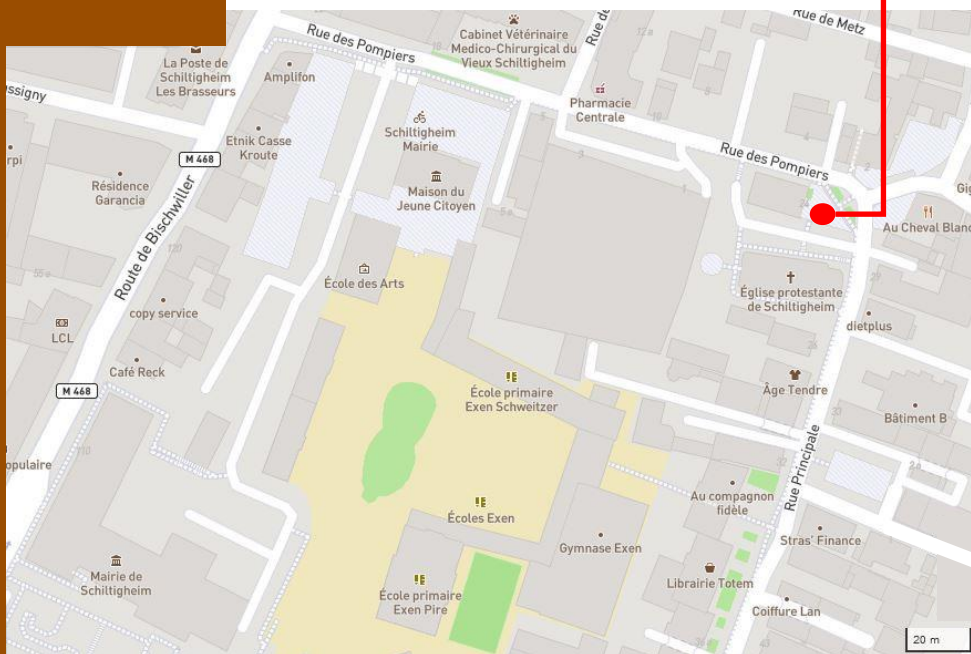
Consultez le programme détaillé et modalités d'inscription dans notre programme 2022-2023 sur notre site internet [www.up-krutenau.com](http://www.up-krutenau.com)

Sophrologie	Emmanuelle Stackler
Découverte de la psychologie	Alexia Lentz
Il était une fois ...l'enfance	Alexandre Gardéa
Italien	Uliana Zingo
Alsacien	Jean-Michel Niedermeyer
Histoire de Strasbourg	Jean-François Kovar

# LIEU DES CONFERENCES et PLAN D'ACCES

ATTENTION : NOUVEAU LIEU

CEP - Salle Klein 1er étage  
24, rue Principale (à côté de l'église protestante)  
à Schiltigheim





# BULLETIN D'ADHÉSION

## Université Populaire de Schiltigheim

Antenne de l'UP Krutenau

A remettre ou renvoyer complétée et accompagnée du règlement et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour toute inscription par voie postale.

À U.P. Krutenau – Maison des Associations

1A, place des Orphelins – 67000 STRASBOURG

Coordonnées

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville .....

☎ : ..... Portable .....

Courriel .....

Inscription en lettres capitales

### Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD)

Je ne souhaite pas que l'UP Krutenau utilise mes coordonnées pour les diffusions de ses programmes .....

L'UP Krutenau vous informe que vos coordonnées ne seront pas diffusées à des tiers.

Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour l'exercer, vous pouvez en faire la demande au siège de l'Association

Adhésion

Adhésion obligatoire annuelle : individuelle 10 €  ..... €

ou couple 15 €  ..... €

ou familiale 20 €  ..... €

Je soutiens l'UP Krutenau. Je fais un don de  ..... €

L'adhésion est valable pour les programmes de l'UP Krutenau et de toutes ses antennes

Pour une adhésion familiale, inscrire ci-après, les nom et prénom des autres membres :

.....

Inscription

Inscription aux programmes suivants Tarif

..... - ..... €

..... - ..... €

..... - ..... €

Montant total payé : ..... €

Mode de règlement :  Numéraire  Chèque

L'UP Krutenau n'est pas habilitée à accepter le règlement par Carte Bancaire

Tout règlement par chèque est à libeller à l'ordre de l'Université Populaire de la Krutenau

Je reconnais avoir pris connaissance du droit de rétractation offert aux consommateurs

Date et Signature :

Réservé à l'UP Krutenau

Année : 2022-2023

Saisie le :

Remise carte adhérent

Inscription liste de diffusions mails

Inscription fichier membres

# Informations aux adhérents

## Droit de rétractation du consommateur

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du Code de la consommation, **le consommateur** qui achète un bien ou une prestation de service à distance **dispose d'un délai de 14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.**

S'il se rétracte, il n'a pas :

- à donner de motifs,
- ou à payer des pénalités.

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

Toutefois, **le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée**

(exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais, **et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation.**

L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement.

## Délivrance d'une facture

Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons une facture détaillée sur simple demande.

## Remboursement

Les demandes de remboursement des auditeurs ne seront effectuées que selon les modalités suivantes :

- Elles sont de droit en cas de décès d'un proche ou en cas d'hospitalisation
- Elles sont laissées à l'appréciation du Président de l'Université Populaire de la Krutenau dans les autres cas.

Une retenue de 20% sera alors appliquée